

Il est à peine besoin de réfuter le conte imaginé par Esche, médecin en chef, car c'est lui qui signe la déposition qu'on vient de lire. On aurait tiré sur les troupes allemandes alors que, depuis douze heures, le combat avait cessé, que plus un seul soldat français en arme ne se trouvait dans le village, que la plupart des rares habitants restés dans la localité avaient été constitués otages, et que toutes les maisons avaient été minutieusement visitées ! Quant à l'allégation du sergent et des deux cyclistes, elle est purement gratuite. Si, en effet, ils ont vu tirer de deux maisons, pourquoi n'y sont-ils pas entrés aussitôt pour châtier les coupables ?

Mais, ce n'est pas tout. Le commandant de la colonne de convois n° 6 de la X^e armée, prétend que, le 24 août, à Biesme, la colonne a reçu des coups de feu de flanc et par derrière ; qu'en outre, une rue latérale était barricadée par environ douze civils armés. « Ces civils, ajoute-t-il, ont été fusillés et plusieurs maisons incendiées (1). » Outre l'invéraisemblance de ce rapport, un seul détail en établira la fausseté : huit personnes seulement de Biesme ont été fusillées, à des endroits et des moments différents (2) !

La liste officielle des « personnes désignées par la Belgique pour être livrées par l'Allemagne en exécution des articles 228 à 230 du Traité de Versailles et du Protocole du 28 juin 1919 » (3), porte mention de von Lösch, capitaine à la 9^e compagnie du 79^e régiment, qui, avec le 164^e, formait la 39^e brigade de la 20^e division du 10^e corps d'armée. C'est, en effet, ce von Lösch qui commandait à Biesme dès l'entrée des troupes allemandes dans le village, et c'est donc sur lui que pèse la responsabilité des crimes commis par ces deux régiments. Son nom nous est révélé par un passeport qu'il délivra le 26 août au nommé Louis Demeur, de Biesme, qui l'avait accompagné jusqu'à Châtelet, conduisant des blessés (fig. 106).

Rapport de Madame Berlier.

N° 311.

Au début des hostilités, mon fils avait l'intention de s'engager comme ambulancier, et déjà il avait fait la demande officielle, lorsque M^{me} Toussaint le pria de prendre la direction de l'ambulance établie au château. Il accepta. Dès le samedi 22 août, il eut fort à faire, car les blessés arrivaient nombreux, mais ils furent bientôt évacués dans la direction de Florennes. Le samedi soir, alors que toute la population prenait la fuite et M^{me} Toussaint elle-même, mon fils crut de son devoir de rester pour s'occuper de l'ambulance et, malgré mes instances, il ne voulut pas partir.

Toute la journée du dimanche, nous sommes restés blottis dans les caves pour éviter les obus qui tombaient sur le village. Vers le soir, mon fils sortit pour éteindre un incendie allumé chez Baugnée et qui, de là, s'était communiqué à la maison de ma belle-sœur.

Le lundi, de grand matin, je vis des Allemands qui accompagnaient trois zouaves blessés. Mon fils leur indiqua le chemin de l'ambulance établie au château. Ce premier contact avec l'ennemi m'enleva certaines appréhensions, dont je ne

(1) Annexe 34, p. 50.

(2) Voir Mgr HEYLEN, *Réponse au Livre Blanc*, dans Jansen, Wesmael, Namur, p. 214.

(3) Liste fondamentale, p. 18.

pouvais me défendre, et me rassura un tant soit peu. « Ne craignez rien, maman, me disait à tout propos Louis, ce sont des gens civilisés ! »

Après le départ de ces soldats, mon fils, aidé d'un de ses compagnons, Camille Bodart, de Le Roux, remonta sur le toit pour continuer à éteindre l'incendie.

A peine était-il parti, que je vis se diriger vers moi de véritables démons, qui m'abordèrent en hurlant : « Vous cachez des Français ! » Sans que j'eusse le temps de leur répondre, ils se jetèrent sur moi et me lancèrent contre la porte. Je m'affaissai au milieu du corridor. Alors je leur dis : « Que me voulez-vous donc ? » Ils crièrent : « Franzous cachés ! » Je protestai et les engageai à faire le tour de la maison, et à monter à l'étage. Ils me firent marcher devant eux et, à maintes reprises, me poussèrent à coups de crosse de fusil. Plusieurs fois je tombai par terre. A la cave, ils trouvèrent des matelas, des paniers de vêtements que nous y avions descendus. Ils se mirent à les trouer de leurs baïonnettes, avec fureur, comme s'ils avaient renfermé des Français. Ils enlevèrent œufs, beurre, pain, jambon, tout ce qu'ils trouvèrent.

Je les suivis dans la maison et les vis s'éloigner, lorsque tout à coup je m'aperçus qu'ils faisaient descendre mon fils du toit et l'emmenaient ainsi que son compagnon. Je me disposais à les rejoindre, lorsque des troupes qui passaient se mirent à tirer dans notre direction. Je me retirai aussitôt à l'intérieur. Les forcenés me poursuivirent et s'emparèrent violemment de ma vieille mère, de ma fille âgée de 20 ans, d'une voisine Albine Wautelet, épouse Rose, et de moi-même. Ils nous collèrent au mur et des soldats, postés en face, firent mine de nous fusiller. Ma fille pleurait à chaudes larmes. A ce moment, un officier survint et, s'approchant du commandant qui s'appêtait à nous faire fusiller, lui dit quelques mots, et aussitôt les fusils s'abaissèrent. Cet officier alors, s'approchant de nous, prit ma fille par le bras et lui dit : « Ne pleurez plus, j'ai obtenu votre grâce ! » Puis il alla chercher une nappe, l'adapta à un bâton, et fit un drapeau blanc qu'il mit à la façade. « Madame, me dit-il, plus rien de mal vous sera fait. » « Monsieur, lui dis-je, puisque vous êtes si bon, dites-nous, je vous prie, ce qu'on a fait de mon fils. » Et je lui expliquai ce qui était arrivé. Il appela un soldat, un cycliste, l'interrogea, mais je ne parvins plus à obtenir une réponse.

A ce moment, il était environ 10 heures, plusieurs maisons brûlaient déjà, entre autres le château.

Le lendemain, deux médecins entrèrent. « Madame, vous, grande maison ! » et ils la visitèrent. A l'étage, voyant un grand tableau de Notre-Dame de Lourdes : « Ah ! sale maison ici » dirent-ils. Puis l'un d'eux ajouta : « Je vais faire venir des officiers ici, et vous les soignerez ! » Je leur répondis : « Rendez-moi mon fils et je soignerai vos blessés ! — Qu'avait-il fait votre fils ? » J'expliquai qu'il était sur le toit du voisin, occupé à éteindre un incendie. « Ah ! grave, très grave ! » s'écrièrent-ils, et ils s'éloignèrent, sans plus revenir. Ces incidents me jetèrent dans une vive inquiétude.

Voici ce que j'appris peu après du vieux Fivet qui avait été fait prisonnier presque en même temps que mon fils. Ils furent conduits chez Florent Spineux, où les soldats dirent à Louis « Vous pastor?... vous avez écrit dans les journaux contre nous ! » Mon fils leur expliqua qu'il dirigeait une Croix-Rouge; il s'offrit même

à recevoir et à soigner leurs blessés ; il leur montra son brassard, qu'ils prirent et piétinèrent. Les soldats l'emmenèrent ensuite, avec Camille Bodart, à Oret. C'est là qu'ils les fusillèrent tous deux.

5. — Dernière résistance française à Mettet.

Les combats livrés avec tant d'acharnement à Mettet et à Oret ne forment à proprement parler qu'une seule bataille, le dernier écho de celle de la Sambre. Les 20^e et 37^e divisions s'y comportèrent fort courageusement et retinrent l'ennemi, facilitant ainsi au 10^e corps la retraite méthodique commandée par le général Lanrezac.

Les Allemands qui avaient déjà envahi *Pontaury* le dimanche 23 août, n'entrèrent à *Mettet* que le lundi. La première journée de l'occupation fut relativement calme, mais le lendemain et le mercredi les soldats multiplièrent les méfaits, emprisonnant de pacifiques habitants, incendiant une douzaine de maisons, pillant toutes les autres et tuant ISIDORE DEGRAUX, de Graux, EMILE CHARLIER, de Le Roux et ALPHONSE DEGRAUX, fermier à Estroy (*Mettet*). Ce dernier assassinat se déroula dans des circonstances particulièrement odieuses, aussi fait-il l'objet d'un rapport spécial. Le récit des autres événements fut recueilli le 4 mars 1915 de la bouche même du curé de l'endroit, l'abbé Donis, décédé depuis, et complété par d'autres témoignages.

ENVAHISSEMENT DE PONTAURY

N^o 312.

Pontaury, dépendance de Mettet, est situé à environ deux kilomètres et demi au nord-est de la commune.

Le 15 et le 16 août, des cavaliers français des 5^e et 6^e dragons avaient fait halte dans le hameau et les officiers avaient été reçus au château de Thozée, chez M. Paul Rops. A partir du mercredi suivant, grande avalanche de soldats.

Le samedi 22, au soir, on voit arriver les troupes françaises poursuivies par l'ennemi qui les avait battues sur la Sambre. La 73^e brigade de la division Comby reçoit ordre de cantonner à Pontaury, et bientôt après arrive la 74^e, qui s'étire en profondeur depuis *Devant-les-Bois* jusqu'à *Mettet*. Le Quartier Général de la division s'installe à Pontaury même. Le bruit du canon se rapproche. Sur le conseil des officiers français, qui prévoient une grande bataille pour le lendemain, la population prend la fuite dès le samedi soir et lorsque le dimanche, vers 8 heures, les défenseurs eux-mêmes quittent le village, celui-ci est presque vide.

Les rares habitants demeurés chez eux se sont blottis dans leurs caves. L'abbé Lemaire, chapelain de Pontaury, était absent, prêtant son ministère avec le curé de *Mettet* à l'ambulance organisée au château de *Scry*.



Fig. 107. — Biesme. Maisons incendiées.



Fig. 108. — Biesme. Ruines du château Fabry.
(X) Château Toussaint.



Fig. 109.
Biesme. Ruines du presbytère.



Fig. 110. Biesme. Maisons en ruines.



Fig. 111. — Oret.
Maisons incendiées rue de la Citadelle.



Fig. 112. — Oret.
Ruines de la Maison communale.



Fig. 113. — Oret.
Maison de M. Ed. van Delft, bourgmestre.



Fig. 114. — Champ de bataille de Wagnée
et cimetière.